



# VAL D'YERRES VAL DE SEINE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Département  
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

## DECISION DU PRESIDENT

N° DP 2024/127

Nomenclature préfecture :

Service :

Objet :

**1.1 Marchés publics**

**Administration générale et commande publique**

**Signature du marché subséquent n°202413 - lot 3 : Ecrans de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société MAKESOFT.**

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))*

*Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

**VU** l'accord-cadre n°202009 notifié le 25 février 2021,

**VU** la date de remise des offres fixée au 28 juin 2024,

**VU** le rapport d'analyse des offres établi par les services de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

**CONSIDERANT** que l'objet du marché subséquent porte sur l'achat d'écrans,

**CONSIDERANT** que l'offre de MAKESOFT est économiquement la plus avantageuse eu égard aux critères de jugement des offres,

### DECIDE

**ARTICLE 1er :: DE SIGNER** le marché subséquent n°202413L03 relatif à l'achat d'écrans, avec l'opérateur économique MAKESOFT, sis 2 chemin de Barateau à Saint Loubes (33450).

**ARTICLE 2 :** Le marché subséquent est conclu pour un montant de 1 480.00€ HT, soit 1 776.00€ TTC (TVA de 20%).

**ARTICLE 3 :** Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

**ARTICLE 4 :** Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy.

François DUORVAY

Président de la communauté d'Agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Conseil départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par  
François DUORVAY  
Date de signature : 2024/07/24  
Qualité : Président



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine  
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP2024_127
Objet :	Signature du marché subséquent n°202413 - lot 3 : Ecrans de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-17 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	091-200058477-20240717-DP2024_127-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 091-200058477-20240717-DP2024_127-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Autre document)</b> Nom original : DP2024_127.pdf Nom métier : 99_AU-091-200058477-20240717-DP2024_127-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	1 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	17 juillet 2024 à 14h22min09s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	17 juillet 2024 à 14h22min12s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	17 juillet 2024 à 14h22min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 juillet 2024 à 14h23min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 juillet 2024 à 14h23min12s	Reçu par le MI le 2024-07-17

